

Aide-mémoire - coronacheck (élève, professeur de classe, secrétariat, proviseur)

Situations

Un élève présente des symptômes de corona	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Faire immédiatement le coronacheck en ligne (si le contrôle aboutit à une recommandation pour le test de dépistage, s'inscrire directement en ligne et l'effectuer) ✓ Informer immédiatement le proviseur responsable ✓ Rester à la maison jusqu'au résultat du test
Un élève a été testé négatif	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Suivre les instructions du médecin cantonal (si cela est autorisé, retourner aussitôt à l'école) ✓ Informer immédiatement le proviseur responsable ✓ En cas de quarantaine, envoyer, par courriel, la confirmation du médecin cantonal au proviseur responsable
Un élève a été testé positif	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Se conformer aux instructions du médecin cantonal ✓ Informer immédiatement le proviseur responsable ✓ Envoyer, par courriel, la confirmation du médecin cantonal au proviseur responsable
Un élève vit avec une personne en quarantaine (famille ou appartement partagé)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Respecter les mesures de l'OFSP chez soi ✓ Continuer à aller à l'école (port obligatoire de masques, distanciation sociale, etc.)
Un ou plusieurs camarades de classe sont en quarantaine (sur ordre du médecin cantonal)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Continuer à fréquenter l'école sans autre instruction du médecin cantonal (port obligatoire de masques, distanciation sociale, etc.) ✓ La personne concernée doit indiquer au médecin cantonal ses contacts étroits ("contact tracing") ✓ Ces personnes-là sont directement contactées par le médecin cantonal ✓ Se conformer aux instructions prescrites ✓ En tout état de cause, informer immédiatement le proviseur responsable en cas d'absence
Un élève a été en contact étroit avec une personne suspectée de corona (pas encore testée)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Continuer à aller à l'école (port obligatoire de masques, distanciation sociale, etc.) ✓ Si vous êtes contacté, suivez les instructions du médecin cantonal ✓ En cas de quarantaine, envoyer, par courriel, la confirmation du médecin cantonal au proviseur responsable
Un élève a été en contact étroit (moins de 1,5 mètre de distance, pendant plus de 15 minutes) avec une personne atteinte de corona (test positif)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Coronacheck, test rapide et rester à la maison jusqu'au résultat ✓ Suivre les instructions du médecin cantonal ✓ Informer immédiatement le proviseur responsable ✓ En cas de quarantaine, envoyer, par courriel, la confirmation du médecin cantonal au proviseur responsable
Retour des élèves d'une zone à risque (à l'étranger)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Remplir le formulaire d'inscription cantonal ✓ Suivre les instructions du médecin cantonal ✓ Informer immédiatement le proviseur responsable ✓ En cas de quarantaine, envoyer, par courriel, la confirmation du médecin cantonal au proviseur responsable

Adresses et liens

Infos Covid St-Michel	https://www.csmfr.ch/www-de/Studium/Covid-Info
Contacts à St-Michel	Proviseur : https://www.csmfr.ch/www-fr/Notre_collège/Direction Secrétariat : https://www.csmfr.ch/www-fr/Notre_collège/Contact-et-access
Coronacheck en ligne	https://www.fr.ch/dsas/actualites/tests-de-depistage-covid-19-et-coronacheck
Retour et entrée en Suisse - procédure dans le canton de Fribourg	https://www.fr.ch/sante/covid-19/covid-19-retours-de-voyage-et-voyage-vers-la-suisse-procedure-dans-le-canton-de-fribourg
Concept de protection cantonal du S2	https://www.fr.ch/sites/default/files/2020-08/Concept%20de%20protection%20S2%202020-21_signe.pdf
Confédération (OFSP)	https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home.html
Hotline Corona (État de Fribourg)	Tel. 084 026 17 00 (de 9h00 à 17h00) Veuillez d'abord contacter votre médecin de famille !